

# Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 mars 2010 à 20 heures 30

## Convocation du 04 mars 2010

L'an deux mille dix le **JEUDI ONZE MARS à 20 heures 30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur BELLANGER, Maire.

La séance a été publique.

**Etaient Présents** : M. BELLANGER, **Maire** – M. DEROQC – M. JODEAU – Mme RALU – Mme ESCALDA, **adjoints**. Mme HÉRAUD – M. BIAIS – M. DEBREUCQ – Mme LUCIEN – M. DESFORGES – Mme QUENIOUX – M. LAFORGE – Mme DELBANO – Melle HALAY – M. BOIDIN, **Conseillers Municipaux** : formant la majorité des membres en exercice.

**Procurations** :  
de M. EVRARD à M. BELLANGER  
de M. MENARD à M. DESFORGES  
de Mme BOUDON à Mme ESCALDA  
de Mme PONS à Mme RALU  
de M. DELALLÉE à M. DEBREUCQ  
de Melle FALLON à M. JODEAU  
de Mme CHENARD à M. DEROQC

**absents excusés** : Mme NOVERCAT – Mme GAUDISSERT – M. LEUVREY – Mme PAULE – M. AUMONT

**Madame RALU** a été élue secrétaire

La majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est de 14, le nombre de présents étant de 15, le quorum est donc atteint.



Les membres du Conseil Municipal ont approuvé, à l'unanimité, le procès verbal du conseil municipal du 22 février 2010.

**Monsieur le Maire est donc ensuite passé à l'ordre du jour :**

### **Délibération n°11.03.10/014**

### **Point n°01 : Débat sur les orientations budgétaires - année 2010**

Monsieur le Maire rappelle la procédure obligatoire (loi d'orientation n°92.125 du 06.02.1992) Les orientations budgétaires de la commune doivent être débattues dans le cadre d'un Conseil Municipal.

Les membres de la commission des Finances du 01 mars 2010 ont préparé les orientations budgétaires à partir des projets de compte administratif 2009 relatifs aux budgets de la Ville, de l'Assainissement, et de l'Eau.

## Commune

Vu la réunion de la Commission Finances du 01 mars 2010,

Monsieur le Maire présente le projet de Compte Administratif 2009 qui servira de base pour la préparation du budget 2010.

Un tableau est annexé à la présente délibération avec une proposition de budget primitif 2010 simulant une reprise des résultats. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une vue d'ensemble des prévisions budgétaires 2010.

Il est à souligner que certaines dotations de l'Etat n'ont pas été encore notifiées (bases de l'Etat 1259, D.S.R. 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> fraction – dotation nationale de péréquation) pour l'année 2010 et nous avons repris les chiffres 2009. Il est à noter par ailleurs que le montant de la dotation globale de fonctionnement notifié est légèrement inférieur à celui de l'an passé<sup>^</sup>. De même le fonds départemental de péréquation devrait être amené de 56.000€ à 33.000€. Ceci nous conduit naturellement à faire preuve de la plus grande rigueur pour la préparation du budget 2010.

## ORIENTATION BUDGETAIRES - BUDGET VILLE 2010

### Simulation avec reprise des résultats

		BP 2009	Emis 2009	proposition 2010	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>	002 résultat fonctionnement reporté	218 749,39	218 749,39	200 000,00
		013 atténuation charges	19 821,00	57 645,00	56 733,83
		70 produits des services	155 602,00	205 606,02	154 944,00
		73 impôts et taxes	2 344 167,00	2 427 429,70	2 308 146,00
		74 dotations, subventions et participations	1054 911,00	1 090 820,42	1 013 685,00
		75 autres produits de gestion courante	46 328,00	51 710,49	64 455,00
		76 produits financiers	0,00	193,80	
		77 produits exceptionnels	100 000,00	3 613,36	101 500,00
	<b>Total des recettes</b>		<b>3 939 578,39</b>	<b>4 055 768,18</b>	<b>3 899 463,83</b>
	<b>DEPENSES</b>	011 charges à caractère général	1 076 036,39	904 936,65	1 175 789,48
		012 charges de personnel et frais assimilés	1 397 907,00	1 353 850,36	1 398 000,00
		023 virement à la section investissement	614 873,00	0,00	600 000,00
		042 opé d'ordre de transfert entre sections	74 195,00	74 194,20	100 309,00
		65 autres charges de gestion courante	768 579,00	682 458,35	842 380,00
		66 charges financières	6 988,00	6 987,21	519,00
67 charges exceptionnelles		1 000,00	243,93	1 000,00	
<b>Total des dépenses</b>		<b>3 939 578,39</b>	<b>3 022 670,70</b>	<b>4 117 997,48</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>			<b>1 033 097,48</b>	<b>-218 533,65</b>	

		BP 2009	Emis 2009	RAR 09	BP 2010	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>	021 virement de la section fonctionnement	614 873,00	0,00		600 000,00
		023 immos en-cours				
		024 produit des cessions	494 730,00		494 730,00	
		040 opé d'ordre de transfert entre sections	74 195,00	74 194,20		100 308,72
		10 dotations, fonds divers et réserves	379 915,00	331 414,64		97 467,00
		1068 affectation résultat fonct.	700 000,00	700 000,00		833 097,98
		13 subventions d'investissement	130 995,00	57 787,80	79 356,00	100 630,00
		<b>Total des recettes</b>		<b>2 394 708,00</b>	<b>1 163 396,64</b>	<b>574 086,00</b>
	<b>DEPENSES</b>	001 solde exécution section investissement	312 344,73	312 344,73		178 437,06
		10 dotations, fonds divers et réserves	4 403,00	4 403,00		18 000,00
		16 emprunts et dettes assimilées	106 385,00	106 384,03		17 679,00
		20 immo incorporelles	8 816,00	8 376,78		18 409,00
		21 immo corporelles	196 813,00	114 849,03	65 092,00	218 859,00
		23 immo en-cours	1 765 946,27	795 476,13	573 161,00	1 488 403,00
		<b>Total des dépenses</b>		<b>2 394 708,00</b>	<b>1 341 833,70</b>	<b>638 253,00</b>
<b>Résultat d'investissement</b>			<b>-178 437,06</b>	<b>-64 167,00</b>	<b>-208 283,36</b>	
				<b>-272 450,36</b>		

Au niveau du chapitre 23, les programmes d'investissement proposés pour l'année 2010 s'élèvent à un peu plus de 2.000.000€ et concernent pour l'essentiel :

- + Lancement d'une étude pour la réalisation d'une chaufferie centrale regroupant la Maison Tailleur, l'école Collin d'Harleville, la maison des Services rue du Pont Rouge, la future crèche et la future maison médicale pour un montant d'environ 7.000€
- + Travaux à l'Eglise pour 23.000€
- + L'aménagement de la cour du Centre Culturel avec la démolition des anciens locaux du CCLER pour 260.000€
- + Une provision pour la construction de la crèche municipale pour 415.900€
- + Des honoraires pour la Maison Médicale pour 30.000€
- + La vidéo surveillance Parking du Pont Cipièrre, Mairie et services techniques pour 106.000€
- + La maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la salle Maurice Leblond pour 30.000€
- + Des travaux d'éclairage public pour 46.000€
- + Des travaux de voirie, trottoirs pour 137.000€
- + L'aménagement au niveau de l'abri bus de la Garenne pour 62.540 €
- + Relevage de tombes au cimetière et création d'un columbarium pour 102.000€
- + Aménagement d'un site au Canal Louis XIV pour 16.000€
- + Aménagement d'un jardin public pour 22.600€
- + Provision pour l'aménagement du Centre Ville pour 130.000€
- + Enfouissement de réseaux secteur de Bellevue pour 410.000€
- + Un solde de travaux pour le secteur Barrerie, rue des Dignes pour 172.300€
- + Des divers travaux dans les écoles et les bâtiments pour le solde

Après présentation, il est convenu que le budget primitif 2010 de la commune sera préparé sur ces bases.

### **Assainissement**

Monsieur le Maire présente le projet de Compte Administratif 2009 qui servira de base pour la préparation du budget 2010.

Un tableau est joint à la présente délibération avec une proposition de budget primitif 2010 simulant une reprise des résultats.

En section d'exploitation la dépense essentielle concerne la participation au SYMVANI pour un montant estimé à 49.000€ mais non encore notifié par le Syndicat.

Les investissements à prévoir sont particulièrement élevés puisqu'ils s'élèvent à plus de 1.900.000€ et concernent essentiellement le projet de station d'épuration pour 533.000€ et les travaux d'assainissement du secteur de Bellevue – 1<sup>ère</sup> tranche pour 1.445.000€. Même si la quasi-totalité des emprunts au titre du budget d'assainissement a été remboursée, il faut prévoir de se doter d'une capacité d'emprunt nouvelle permettant de faire face à ces gros investissements. Au moment de préparer le budget, les subventions auxquelles nous pourrions éventuellement prétendre ne seront pas encore connues, puisque celles-ci ne sont accordées qu'au vu du résultat final des appels d'offres. Le budget d'investissement ne pourra donc s'équilibrer en recette qu'avec un important appel à l'emprunt et la récupération de la TVA sur les travaux à initier. Il faut également savoir que les investissements à programmer en 2011 dépasseront encore le million d'euros pour le seul secteur de Bellevue. De ce fait, il sera prudent de prévoir une augmentation de la surtaxe d'assainissement de l'ordre de 0,50€ le m<sup>3</sup>, celle-ci passant alors de 0,90€ à 1,40€.

Normalement en 2011, le projet de station d'épuration sera porté par une structure ad hoc et ne devrait donc plus être supporté par le budget d'assainissement.

## *Assainissement simulation avec reprise des résultats au BP*

### **Exploitation**

RECETTES	BP 2009	CA 2009	prévisions 2010
002 résultat de fonctionnement reporté	21 950,26	21 950,26	72 585,94
704 vente de produits (taxe raccordement)	4 024,00	4 116,12	
741 primes d'épuration	19 000,00		12 966,00
751 redevance avec surtaxe à 0,90€	170 000,00	126 025,30	99 000,00
<b>Total des recettes</b>	<b>214 974,26</b>	<b>152 091,68</b>	<b>184 551,94</b>

DEPENSES		BP 2009	CA 2009	prévisions 2010
618	divers -participation symvani	48 098,82	48 098,82	49 000,00
6611	intérêts des emprunts et dettes intérêts moratoires et pénalités	464,25	464,25	
6711	marchés	100,00		100,00
6811	dotations aux amortissements	30 942,67	30 942,67	30 942,67
023	virement à la section d'investissement	135 368,52		104 509,27
<b>Total des dépenses</b>		<b>214 974,26</b>	<b>79 505,74</b>	<b>184 551,94</b>

<b>Excédent d'exploitation de clôture 2009</b>	<b>72 585,94</b>
--	------------------

### Investissement

RECETTES		BP 2009	CA 2009	RAR 2009	prévisions 2010
001	excédent antérieur reporté	68 901,99	68 901,99		61 440,17
021	virement de la section d'exploitation	135 368,52			104 509,27
041	opérations patrimoniales	4 200,00	4 274,95		29 395,00
1068	dotations, fonds divers et réserves	140 000,00	140 000,00		
13	subventions d'investissement		7 164,00		16 275,00
16	emprunts et dettes assimilées	240 508,82			
2762	créances sur transferts de droits	4 200,00	4 274,95		29 395,00
28	amortissements des immobilisations	30 942,67	30 942,67		30 942,67
<b>Total des recettes</b>		<b>624 122,00</b>	<b>255 558,56</b>	<b>0,00</b>	<b>271 957,11</b>

DEPENSES		BP 2009	CA 2009	RAR 2009	prévisions 2010
041	opérations patrimoniales (recup. TVA)	11 022,00	4 274,95		29 395,00
16	emprunts et dettes assimilées	9 475,00	9 474,77		4 714,00
23	immobilisations en cours	603 625,00	180 368,67	134 878,00	1 817 107,00
<b>Total des dépenses</b>		<b>624 122,00</b>	<b>194 118,39</b>	<b>134 878,00</b>	<b>1 851 216,00</b>
				1 986 094,00	
<b>excédent d'investissement de clôture 2009</b>				<b>61 440,17</b>	

Après présentation, il est convenu que le budget primitif 2010 de l'assainissement sera préparé sur ces bases.

## EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente le projet de Compte Administratif 2009 qui servira de base pour la préparation du budget 2010.

Un tableau est joint à la présente délibération avec une proposition de budget primitif 2010 simulant une reprise des résultats.

Les investissements à prévoir sont fort heureusement bien inférieurs à ceux de l'assainissement tout en restant toutefois à un niveau non négligeable. Comme pour l'assainissement, ils concernent pour l'essentiel le secteur de Bellevue pour 234.000€. En l'absence de subvention pour les investissements liés à l'eau potable, le financement pourra être assuré grâce à nos excédents antérieurs et à la récupération de la TVA, sans appel à l'emprunt. Notons que pour le budget de l'eau potable, l'intégralité de la dette a été remboursée.

### *Eau potable simulation avec reprise des résultats*

#### Exploitation

RECETTES		BP 2009	CA 2009	prévision 2010
002	résultat de fonctionnement reporté	17 948,03	17 948,03	0,00
751	redevances avec surtaxe à 0,25€	49 000,00	32 851,13	41 300,00
<b>Total des recettes</b>		<b>66 948,03</b>	<b>50 799,16</b>	<b>41 300,00</b>

DEPENSES	BP 2009	CA 2009	prévisions 2010
023 virement à la section d'investissement autres taxes : redevance pollution à	27 264,03	0,00	29 590,00
6378 l'Agence	25 892,00	0,00	0,00
6811 dotations aux amortissements	13 792,00	13 791,61	11 710,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>66 948,03</b>	<b>13 791,61</b>	<b>41 300,00</b>

<b>excédent d'exploitation de clôture 2009</b>	<b>37 007,55</b>
--	------------------

## Investissement

RECETTES	BP 2009	CA 2009	RAR 2009	prévision 2010
001 excédent antérieur reporté	110 513,11	110 513,11		93 396,81
021 virement de la section d'exploitation	27 264,03			29 590,00
1068 affectation résultat de fonct	120 000,00	120 000,00		37 007,55
041 opérations patrimoniales	3 172,00	23 370,40		59 215,64
13 subvention d'investissement :	0,00	5 000,00		15 000,00
1641 emprunt : en attente subvention	116 278,86	0,00		
2762 créances sur transferts de droits	3 172,00	23 370,40		59 215,64
28 amortissements des immobilisations	13 792,00	13 791,61		11 710,00
<b>Total des recettes</b>	<b>394 192,00</b>	<b>296 045,52</b>	<b>0,00</b>	<b>305 135,64</b>

DEPENSES	BP 2009	CA 2009	prévisions 2010	prévision 2010
041 opérations patrimoniales (récup. TVA)	23 372,00	23 370,40		59 215,64
23 immobilisation travaux	370 820,00	179 278,31	12 700,00	233 220,00
	<b>394 192,00</b>	<b>202 648,71</b>	<b>12 700,00</b>	<b>292 435,64</b>
			<b>305 135,64</b>	

<b>excédent section d'investissement 2009</b>	<b>93 396,81</b>
---	------------------

Après présentation, il est convenu que le budget primitif 2010 de l'eau potable sera préparé sur ces bases.

### Délibération n°11.03.10/015

#### **Point n°02 : Tarifs Fête de Septembre**

Vu la réunion de la Commission « Manifestations / vie Associative » du 16 décembre 2009 qui a été amenée à travailler sur les tarifs à appliquer pour la Fête de Septembre,

Vu la réunion de la Commission des Finances du 01 mars 2010,

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité les tarifs des droits de place d'occupation du domaine public concernant la « Fête de Septembre », ci-dessous exposés :

#### **a) pour les particuliers participant au vide grenier, tarifs inchangés**

⇒ stand de 3 mètres ou de 6 mètres

	Tarifs
Stand de 3 m	10€
Stand de 6 m	20€

#### **b) pour les Associations, les services municipaux, les animations qui ne procèdent pas à une activité commerciale**

⇒ Gratuité

#### **c) pour les exposants " Automobiles "**

emplacement de 3 ml à 30 ml maximum à 13€ le ml

#### **d) pour les exposants "artisanat" – "gastronomie" – et "petits commerces"**

emplacement à 6€ le ml

**Délibération n°11.03.10/016**

**Point n°03 : Fête de Septembre – année 2010 : règlement intérieur "Vide grenier", "Exposition-Artisanat-Gastronomie" et "Automobile"**

Vu l'organisation de la Fête de Septembre le Dimanche 12 septembre 2010,  
Monsieur le Maire indique que les membres de la commission "Manifestations / Vie Associative" réunis le 16 décembre 2009 ont été amenés à préparer le projet de règlement intérieur, étant précisé que dorénavant il n'existe plus qu'un seul règlement intérieur qui réunit le Vide Grenier, l'exposition artisanale et gastronomique et automobile,

Les membres du Conseil Municipal,

Vu la réunion de la Commission des Finances du 01 mars 2010,

Vu la délibération n°11.03.10/015 approuvant les tarifs à appliquer concernant cette manifestation,

Vu le règlement intérieur présenté par Madame Escalda, adjointe,

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- + approuvent le règlement intérieur concernant le "vide grenier" - "l'Exposition-Artisanat-Gastronomie" et "Automobile" organisés par la Ville de Maintenon le Dimanche 12 septembre 2010.
- + autorisent Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant

**Délibération n°11.03.10/017**

**Point n°04 : Fête de septembre – année 2010 : règlement intérieur de l'exposition des Associations**

Vu l'organisation le Dimanche 12 Septembre 2010 d'une manifestation appelée "Fête de Septembre" par la Municipalité qui comprendra entre autres des animations, une fête foraine, une exposition – artisanat – gastronomie – Automobile, un vide grenier et une participation des Associations,

Vu les différentes réunions de la commission « Manifestations » concernant l'organisation de la Fête de Septembre,

Vu la réunion de la Commission des Finances du 01 mars 2010,

Vu la délibération n°11.03.10/015 approuvant les tarifs à appliquer concernant cette manifestation,

Vu le règlement intérieur présenté par Madame Escalda, adjointe,

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- + approuvent le règlement intérieur concernant la participation des associations organisé par la Ville de Maintenon le Dimanche 12 septembre 2010.
- + autorisent Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant

**Délibération n°11.03.10/018**

**Point n°05 : Fête de septembre 2010 : règlement intérieur de la Fête Foraine**

Vu l'organisation le Dimanche 12 Septembre 2010 d'une manifestation appelée "Fête de Septembre" par la Municipalité qui comprendra entre autres des animations, une fête foraine, une exposition – artisanat – gastronomie – Automobile, un vide grenier et une participation des Associations,

Vu les différentes réunions de la commission « Manifestations » concernant l'organisation de la Fête de Septembre,

Vu la réunion de la Commission des Finances du 01 mars 2010,

Vu le règlement intérieur concernant "la Fête Foraine" présenté par Madame Escalda, adjointe,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- + approuvent le règlement intérieur concernant « la Fête Foraine » présenté
- + autorisent Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

**Délibération n°11.03.10/019**

**Point n°06 : Contrat NOVALAIR - mise en propreté et désinfection des ventilations des hottes de cuisine du restaurant scolaire**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la consultation effectuée pour les services municipaux concernant la mise en place d'un contrat de maintenance des hottes du restaurant scolaire, en effet, le précédent contrat ayant été dénoncé au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les membres du Conseil Municipal,

Vu les résultats de la consultation effectuée,

Vu l'avis des membres de la Commission "Finances" du 01 mars 2010,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- ✘ approuvent le contrat à passer avec la société NOVALAIR – 78960 Voisins Le Bretonneux – concernant le nettoyage et dégraissage des circuits d'extraction des buées grasses du restaurant scolaire ainsi que du réseau de soufflage de la cuisine pour un montant 538,20€ TTC.

Ce contrat est établi pour une période d'un an à compter du 01 janvier 2010 pour une intervention annuelle et sera renouvelable par reconduction express par période de un an avec un maximum de deux fois.

- ✘ autorisent Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant

Fait à Maintenon, le 15 mars 2010

Le Maire,

Michel BELLANGER